Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 7 (1862)

Heft: 21

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Génie.

Compagnie de sapeurs nº 8 (Berne), réserve.

Artillerie

Batterie de 12 liv. nº 4 (Zurich).

4 » » 25 (Genève).

6 » » 48 (St-Gall), réserve.

Compagnie du parc » 71 (Berne).

Guides.

Demi-compagnie n° 9 (Berne), réserve.

» ** 10 (Schwytz), **

(A suivre.)

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Berne, le 21 octobre 1862. (Correspondance particulière.) — La commission chargée d'examiner le nouveau système de selle à introduire dans la cavalerie fédérale, composée de :

MM. le colonel fédéral Herzog;

» » Ott;

» » de Linden;

le lieut-col. » Fornaro;

le vétérinaire fédéral Rychner,

s'est réunie le 21 octobre à Berne, sous la présidence du chef du département militaire, M. le conseiller fédéral Fornerod, pour fixer définitivement le nouvel équipement du cheval à présenter à l'Assemblée fédérale.

Elle a adopté:

1º Comme modèle de selle :

La selle danoise (système du major de cavalerie Barth), moins le paquetage de ce système, qui a été sagement remplacé par les saccoches usitées en Algérie, fixées sur l'arcade de derrière;

2° Comme modèle de bride:

Une bride à têtière unique pour le licol, le filet et le mors, qui, tout en offrant les mêmes garanties de solidité, pèse $1^{-4}/_{2}$ livre de moins que la bride d'ordonnance.

Le cuir de la selle et de la bride est brun.

Les arçons et les housses seront fournis par la Confédération, qui les remettra aux cantons aux prix coûtants.

Nous sommes sûrs que cette innovation, attendue avec impatience, sera bien reçue par les cavaliers et surtout par les chevaux, qui auront un équipement

beaucoup plus léger. Celui-ci pèse 18 livres de moins que l'équipement d'ordonnance.

Permettez que je rectifie une erreur qui s'est glissée dans votre dernier numéro de la Revue. Dans le titre Nouvelles et chroniques, vous avez annoncé qu'une commission d'artillerie permanente a été instituée par le Conseil fédéral, et que, des cinq membres qui la composent, les trois premiers sont de droit : l'inspecteur en chef, l'instructeur en chef et le contrôleur des poudres. Ce dernier n'en est pas membre du tout, mais bien l'intendant du matériel.

Grèce. — Une révolution a inopinément éclaté dans ce pays. Le roi Othon, en fuite, est rentré en Bavière avec la reine, et un gouvernement provisoire siège à Athènes. Cet événement est gros d'orages pour l'avenir par les rivalités que la succession peut provoquer, et par le contre-coup qu'en ressentiront les populations grecques de la Turquie. La question d'Orient va être placée de nouveau au premier plan; le grand turcophobe des bords de la Seine, M. Saint-Marc Girardin, a déjà pris la parole pour prononcer, une fois de plus, son delenda Carthago. A cette occasion, le Levant fait les très justes réflexions qui suivent:

« Les derniers événements, loin d'affaiblir l'intérêt des réflexions du savant publiciste, leur donnent, au contraire, une importance d'actualité qu'il serait imprudent de méconnaître. Que la Porte se hâte, par l'adoption sincère de mesures aussi libérales que possible, d'enlever à ses sujets chrétiens — grecs ou slaves — tout motif légitime de plainte et même tout prétexte de soulèvement. C'est le seul moyen de paralyser les efforts du parti de la grande idée et les intrigues du panslavisme moscovite. Quand les chrétiens et les musulmans, égaux devant la loi, jouiront des mêmes droits, garantis par des institutions en rapport avec la civilisation moderne, l'existence de l'empire ottoman ne sera plus menacée à chaque minute, comme elle l'est aujourd'hui. Il est temps d'agir. »

La Revue militaire paraît deux fois par mois. — Prix: 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie Pache, à Lausanne, et à M. Tanera, éditeur, rue de Savoie, 12, à Paris.

ardongs.

Pour faire disparaître des malentendus, ainsi qu'en réponse à toutes les questions qui nous ont été adressées, nous avons l'honneur d'annoncer à MM. les abonnés aux

SOUVENIRS PITTORESQUES DU RASSEMBLEMENT DES TROUPES FÉDÉRALES,

par Eugène ADAM,

que la cinquième livraison de cet ouvrage n'a pas encore paru, et que l'envoi en sera fait en même temps que celui de la couverture en toile. A cette occasion, nous exprimons le désir qu'on veuille bien accélérer les commandes pour cette dernière, afin que l'ouvrage complet se trouve avant le nouvel-an entre les mains de MM. les souscripteurs.

Librairie J. Dalp, à Berne.